



Communication

Projet éducatif de territoire 2021 – 2026

Annexe territoriale – 14^e arrondissement

Madame la Maire,

Chèr.e.s collègues,

Depuis 2013, la Ville de Paris, le Rectorat, la Préfecture et la Caf de Paris élaborent et mettent en œuvre conjointement le Projet Éducatif de Territoire (PEDT) parisien qui définit leurs ambitions et actions communes. Il formalise une démarche permettant de proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école, organisant ainsi, dans le respect des compétences de tou.te.s, la complémentarité des temps éducatifs.

Trois nouveautés de ce 3^e PEDT par rapport aux précédents :

- Il est élargi à la petite enfance pour renforcer encore un continuum éducatif qui permette des parcours cohérents et concernera donc les enfants et les jeunes de 0 à 16 ans
- Sa durée est étendue à 5 ans au lieu de 3 pour valoriser la mobilisation des équipes dans sa confection, favoriser son appropriation par les professionnels et les familles, permettre la construction de projets dans la durée et construire la démarche d'évaluation
- La territorialisation de ses objectifs et de sa gouvernance

C'est dans cette logique de territorialisation du PEDT que l'ensemble de la communauté éducative du 14^e arrondissement s'est réunie entre les mois de janvier et de mai 2021, accompagnée par un prestataire externe organisant les débats. Au total, plus de 160 personnes : élèves, parents, personnels de la CASPE 6/14, de la DASCO, de la DJS, de la Caisse des écoles, directrices et directeurs, directrices de crèche, principales, proviseurs, REV (Responsables éducatifs Ville), animatrices et animateurs, PVP (Professeurs de la Ville de Paris), ASEM (Agents Spécialisés des Écoles Maternelles), gardiennes et gardiens,... ont participé aux débats définis autour de 5 axes stratégiques et 6 parcours, répondant aux enjeux éducatifs prioritaires pour l'arrondissement. Ensemble, ils ont développé 36 objectifs opérationnels et 73 actions à mettre en place d'ici 2026.



Le parcours « langues et cultures étrangères » a été choisi afin de donner aux enfants le goût des langues, leur permettre d'acquérir une compétence clé et de s'ouvrir au monde. À travers ce parcours, l'objectif est de mettre en place des

projets communs entre les crèches, les écoles et les collèges, de valoriser les UPE2A (Unités Pédagogiques pour Élèves Allophones Arrivants) ainsi que les projets existants tels que Déclic Langues, les écoles parisiennes à langues renforcées ou encore les actions menées dans le cadre des TAP (Temps d'Activités Périscolaires), de développer les DNL (Disciplines Non Linguistiques) au collège et enfin de mieux intégrer les parents/familles éloignés de la langue française afin de promouvoir le bilinguisme et le multiculturalisme, tout en favorisant l'insertion sociolinguistique des parents récemment migrants. Afin d'atteindre ces objectifs, il est notamment proposé de mettre en place des activités communes entre les crèches, les écoles, et les collèges, de créer des évènements conviviaux communs, de renforcer la continuité linguistique de la crèche au collège, de mobiliser de parents et des adultes bénévoles bilingues ou encore de mutualiser les ressources humaines.

En parallèle, le parcours « éducation artistique et culturelle » a été choisi afin de sensibiliser les enfants à la culture et aux pratiques artistiques ainsi que de lutter contre les inégalités d'accès à l'offre culturelle. En renforçant des partenariats en proximité cela permettrait de densifier l'offre en la rendant plus complète, y compris dans la venue de l'établissement vers le public jeune. Au travers de cet axe, l'objectif est autant de mieux organiser les passerelles entre la petite enfance, le périscolaire et les collèges, que de renforcer leurs liens, que de valoriser leurs projets, ou encore de développer des collaborations autour de projets concrets, partagés, entre professionnel.le.s de la Ville et de l'Éducation nationale. Cela passerait notamment par la mobilisation des PVP d'éducation musicale dès la crèche, la valorisation des institutions culturelles locales, et ce même en dehors des frontières de l'arrondissement, ou encore par la mise en place de partenariats spécifiques avec ceux-ci.

Le parcours d' « éducation physique et sportive » a été choisi afin de travailler sur les valeurs du sport, et ce, notamment dans la perspective des Jeux Olympiques de 2024. L'objectif étant de renforcer les passerelles déjà existantes sur certains territoires entre la crèche, l'école et le collège, de toujours plus renforcer l'inclusion des enfants présentant des besoins particuliers, de travailler sur l'égalité filles/garçons, de renforcer les liens entre les écoles, le périscolaire et les clubs sportifs, d'améliorer la communication avec les parents ou encore de renforcer la communication dans les PMI et les espaces jeunesse. Il s'agit concrètement de développer les pratiques sportives favorisant la mixité, de sensibiliser les élèves au handisport, d'organiser des évènements divers sur le thème du sport (semaine Olympique et Paralympique, forum de l'olympisme, rencontres avec des sportifs et sportives de haut niveau) de mobiliser des locaux, des équipements et des professeurs pour organiser des rencontres et des évènements avec les parents et les clubs sportifs, d'ouvrir des cours d'école et des atriiums de



crèches en dehors des horaires de fonctionnement habituel pour y organiser des évènements ou des activités sportives ou encore de promouvoir les activités de pleine nature.

Le parcours « santé » a été choisi afin de lutter contre les inégalités sociales dans l'accès aux soins des enfants, d'améliorer la santé et le bien-être de tous les enfants, et de lutter contre le harcèlement. À travers ce parcours, l'objectif est de mieux associer l'ensemble des acteurs et actrices de l'éducation à la réflexion et à la construction d'un parcours éducatif de santé, de mieux prendre en compte l'ensemble des enfants, y compris ceux qui ne fréquentent pas de structure collective et de mener un travail de sensibilisation de tou.te.s les professionnel.le.s aux différents services et soins proposés aux familles. Pour ce faire, il s'agira de généraliser les passerelles entre les crèches, les écoles et les collèges afin d'assurer un meilleur suivi des enfants, de créer des espaces dédiés au bien-être et à l'intimité dans les établissements scolaires, de mutualiser et généraliser les actions de prévention contre le harcèlement et le cyber-harcèlement en s'appuyant notamment sur l'expertise de partenaires institutionnels et associatifs, et de systématiser les actions liées au numériques et aux écrans.

Le parcours « réussite de tou.te.s » a été choisi dans l'objectif de lutter contre les inégalités sociales et de permettre à tous les enfants de réussir. L'objectif de ce parcours est de mieux associer l'ensemble des professionnel.le.s à la réflexion et à la construction d'un parcours de réussite éducative, mais aussi la sensibilisation et la formation de tou.te.s les professionnel.le.s en contact avec les enfants et familles à l'offre éducative et sociale existante et de faire en sorte que tous les adultes d'un établissement s'approprient ce sujet et construisent une action cohérente. Ces objectifs s'appuieront sur l'organisation d'évènements et de temps de formation, communes à tou.te.s les professionnel.le.s de l'éducation, sur le renforcement de l'accompagnement à la scolarité et des moyens, notamment dans les zones en éducation prioritaire, ou encore en développant des actions d'accompagnement à la parentalité.

Enfin, le parcours « développement durable » a été choisi afin de sensibiliser les enfants et adolescent.e.s aux enjeux écologiques et de leur permettre de mener des actions en faveur du développement durable. Cela se traduira par la mise en place du tri des déchets alimentaires dans toutes les écoles, par le développement des goûters et des pique-niques zéro déchet, par la multiplication des projets éducatifs de végétalisation, ou encore par la favorisation des activités en plein air et la formation de tou.te.s, enfants comme adultes, aux enjeux du développement durable.



L'objectif étant maintenant de mettre en place les objectifs opérationnels et les actions définies lors du travail de concertation. Pour ce faire, un véritable suivi sera mis en place par l'organisation de temps de travail et de réflexion pluriannuels

dans une logique de territoire, réunissant tou.te.s les acteurs et actrices de l'éducation et de la jeunesse d'un quartier donné, et en parallèle, de comité de suivis thématiques annuels.

Un comité de pilotage se réunira également trois par an afin d'évaluer la mise en place des objectifs selon des indicateurs définis en amont. Il aura également un rôle décisionnel et opérationnel dans la mise en œuvre des actions définies dans ce volet territorial du PEDT.



Annexe :

5 axes stratégiques – 6 parcours - 36 objectifs opérationnels - 73 actions

Axes stratégiques	Objectifs opérationnels	Actions communes
<p>AS1. Créer des parcours langues et cultures étrangères du plus jeune âge jusqu'au collège pour donner aux enfants le goût des langues, acquérir une compétence clé, et leur permettre de s'ouvrir au monde</p> <p>AS1. (suite)</p>	<p>Langues et cultures étrangères</p> <p>OO1. Poursuivre les actions « passerelle » entre EAPE et écoles et veiller à la continuité pédagogique en langues étrangères jusqu'au collège</p>	<p>AC1. Mettre en place des activités communes entre les crèches et les écoles (chorale, etc.)</p> <p>AC2. Créer des événements conviviaux communs crèches-écoles autour des langues et des cultures étrangères, -notamment à l'occasion d'événements emblématiques culturels (expositions, chansons, jeux) -mettre en place des menus à thèmes en partenariat avec la CDE et avec la diététicienne de la DFPE -Prévoir une large diffusion du menu à tous les professionnel.le.s des crèches et des écoles afin qu'ils prévoient des activités ciblées</p> <p>AC3. Créer un ou plusieurs événements fédérateurs qui permettent de créer une dynamique de quartier et d'arrondissement autour des langues et des cultures. Par exemple, organiser un bal autour des danses traditionnelles du monde (Esplanade devant la mairie du 14ème). Utiliser un répertoire de danse et chants traditionnels du monde commun associant les structures de la petite enfance au collège. Une 1/2journée ou 1 journée (un samedi) pourrait être mobilisée pour fédérer les acteurs à l'échelle du quartier/arrondissement</p> <p>AC4. Dégager des temps communs permettant de concevoir des activités communes ou complémentaires et d'échanger sur les bonnes pratiques entre les crèches et les maternelles et entre les maternelles et les élémentaires ; mais aussi entre le scolaire et le périscolaire</p>
	<p>OO1. (suite)</p>	<p>AC5. Renforcer la continuité linguistique de la crèche au collège - Réfléchir à la continuité d'apprentissage des langues entre <i>premier et second degré</i> - La continuité des apprentissages pourrait faire l'objet <i>d'une réflexion partagée Éducation nationale / Ville entre 1er et second degré et associer les parents</i>. Si l'anglais est reconnu comme la langue nécessaire pour tous les enfants, comment valoriser et fluidifier des continuités d'apprentissages d'autres langues débutées à l'école primaire ?</p>

Axes stratégiques	Objectifs opérationnels	Actions communes
AS1. (suite)		Les collègues souhaitent mise en cohérence des parcours et cartographie
		AC6. Créer un portfolio des langues afin d'assurer une traçabilité d'un parcours linguistique pour chaque enfant et sur tous les temps y compris familial. le portfolio pourrait être développé en lien scolaire/périscolaire, voire dès la petite enfance. Il pourrait également intégrer les langues parlées à la maison pour en valoriser la richesse.
	OO2. Recruter et mobiliser des ressources bilingues et former les personnels	AC7. Mutualiser les ressources humaines -les intervenants des écoles et des EAPE voire des collègues : Mobiliser les assistant.e.s étranger.e.s, les professionnels bilingues, les professeurs de langues des collègues, etc.
		AC8. Mobiliser les parents et des adultes bénévoles bilingues pour intervenir dans les crèches et les écoles (Publication d'une annonce sur le site de la Mairie du 14 ^{ème} , Sensibilisation par les responsables d'établissement, Entretiens de recrutement par la CASPE)
	OO3. Renforcer l'immersion, les bains de langues étrangères dans les différents temps de la vie de l'enfant	AC9. Développer l'écoute passive des enfants en crèche et à l'école (chansons, films)
	OO3. (suite)	AC10. Développer les séjours d'enfants à l'étranger (classes découvertes),
	AC11. Valoriser les enfants et adolescents allophones ou bilingues Valoriser les langues et les cultures parlées par les enfants et les jeunes allophones afin que leur langue et leur culture d'origine puissent être partagées par tou.te.s. - Créer des arbres à langues - Développer des activités autour des livres du monde en crèche (solliciter les services centraux de la DFPE pour achat de livres en langues étrangères) et en école (voir le travail fait à la BCD internationale de l'EE Delambre en lien avec les élèves allophones de l'UP2A)	
	AC 12. Doter les établissements et les professionnels d'outils spécifiques : -Créer des bibliothèques et des ludothèques en langues étrangères	

Axes stratégiques	Objectifs opérationnels	Actions communes
		<p>-Prévoir des moyens matériels et financiers en langues étrangères (DASCO et DFPE) notamment en anglais, espagnol, italien et russe : livres, audios, vidéos, jeux, etc</p> <p>-Équiper les salles de VPI</p> <p>-Créer un centre ressources langues et cultures étrangères</p>
	OO4. Accentuer la communication auprès des familles	AC13. Développer des échanges culinaires parents/enfants « Repas du monde »
		AC14. Informers les familles sur les activités langues en crèches et sur les temps scolaires et périscolaires en EM et EE (utiliser l'ENT)
AS2. Créer un parcours d'éducation artistique et culturelle pour lutter contre les inégalités d'accès à l'offre culturelle. Renforcer l'inclusion des enfants présentant des besoins particuliers, l'égalité filles/garçons, l'émulation et l'esprit d'équipe, à travers la mise en place de parcours d'éducation physique et sportive.	<p>Culture</p> <p>OO5. Passerelles écoles et EAPE // passerelles école collèges (tous degrés) <i>Dès la crèche, les établissements mènent de nombreuses actions culturelles afin d'éveiller au plus tôt les enfants. Il serait intéressant de mieux travailler les parcours culturels tout au long du parcours éducatif</i></p>	<p>AC15. Lecture : Passerelles EAPE/écoles avec les EPListes pour des projets communs</p> <p>AC16. Mobilisation des PVP éducation musicale pour venir faire chanter les enfants du primaire, à la crèche</p> <p>AC17. Dégager des temps communs d'échange autour des projets et des pratiques professionnelles entre les crèches et les écoles EM et EE (scolaire et périscolaire)</p> <p>AC18. Valoriser les institutions culturelles locales -Cartographier les partenariats existants et en rechercher de nouveaux à l'échelle de l'arrondissement, Théâtre 14, Conservatoire Darius Milhaud, l'institut Giacometti, etc. -Élargir la démarche aux établissements des arrondissements limitrophes - Optimiser l'utilisation des lieux de ressources artistiques de proximité : auditorium Darius Milhaud, kiosques à musique, lieux d'exposition (MPAA Broussais, Annexe de la mairie du 14e), etc.</p>

Axes stratégiques	Objectifs opérationnels	Actions communes	
AS2. (suite)	OO6. Communiquer davantage auprès des parents (1er et second degré)	AC19. utiliser l'ENT pour les projets culturels permettra à la fois d'assurer une traçabilité du parcours et de mieux interagir avec les parents.	
	OO7. Développer la culture scientifique (tous degrés) <i>La culture scientifique est un élément important du parcours éducatif. Il s'agit, comme pour les institutions culturelles, de mobiliser les institutions de culture scientifique, au premier rang desquels l'Observatoire de Paris.</i>	AC20. Utiliser les Cahiers multimédias (sports et culture) pour suivre les projets des enfants AC21. Mettre en place un partenariat spécifique Observatoire de Paris – Mairie du 14e arrondissement pour permettre aux enfants des écoles de visiter l'établissement et de construire des projets de proximité	
	OO8. Développer les sorties vers les lieux culturels et sportifs	AC22. Programmer un agenda de sorties culturelles et sportives à l'année AC23. Mettre en place des sorties combinant visites et randonnées urbaines	
	OO9. Favoriser l'inclusion sociale dans les projets culturels (tous degrés) <i>Permettre à tous les enfants d'accéder à la culture, en particulier les enfants éloignés des institutions culturelles et les enfants en situation de handicap</i>	AC24. Créer un partenariat avec la fondation Art Explora (pour rendre la culture accessible aux enfants les plus éloignés des visites culturelles et les enfants en situation de handicap (notamment auditif et visuel))	
	Sport		
	OO10. Créer des passerelles entre crèches-écoles maternelles et écoles élémentaires sur le sport <i>Dès la crèche, les établissements mènent de nombreuses actions sportives afin d'éveiller au plus tôt les enfants. Il serait intéressant de mieux</i>	AC25. Organiser des projets communs sportifs entre crèches/écoles, écoles/collèges	
		AC26. Organiser une semaine olympique et paralympique dans les crèches et les écoles pour valoriser les valeurs olympiques (chants, dessins, démonstrations)	
		AC27. Organiser une exposition sur le thème de	

Axes stratégiques	Objectifs opérationnels	Actions communes
AS2. (suite)	<i>travailler les parcours sportifs tout au long du parcours éducatif et de mettre en place des actions communes</i>	l'olympisme à la mairie du 14 ^e arrondissement à destination des enfants et des jeunes
		AC28. Valoriser les stages sports et culture dans le cadre de Paris Sports vacances
	OO11. Favoriser l'égalité filles-garçons (tous degrés) <i>La pratique sportive peut être un discriminant entre filles et garçons. À contrario, elle peut être un moyen de favoriser la pratique mixte et favoriser l'égalité en valorisant notamment la pratique sportive féminine.</i> OO11. (suite)	AC29. Développer les pratiques sportives favorisant la mixité -Poursuivre les projets de rencontres sportives le mercredi entre centres de loisirs, autour de nouveaux sports (Dodgeball, tchouk ball) - en développer d'autres sur d'autres temps : ultimate, arts martiaux, basket
		AC30. Créer des sections féminines et promouvoir les pratiques sportives féminines en assistant à des rencontres sportives féminines
	OO12. Favoriser l'inclusion des enfants à besoins particuliers	AC31. Sensibiliser les enfants au handicap via le handisport (tous degrés) <i>Le handisport peut permettre de sensibiliser tous les enfants aux handicaps et permet de favoriser l'inclusion des enfants en situation de handicap</i> Mobiliser les associations spécifiques pour les faire intervenir en élémentaire (Premiers de cordée, Capsaa Paris) en perspective de Paris 2024
		AC32.. Organiser des rencontres avec des athlètes et médaillés paralympiques, en particulier lors de la semaine olympique et paralympique
	OO13. Partager les valeurs du sport de haut niveau <i>De nombreux athlètes sont issus du 14e arrondissement. Les faire témoigner sur leur parcours, c'est partager des réussites, valoriser le dépassement de soi et inspirer les enfants et jeunes de l'arrondissement.</i>	AC33. Faire venir des ambassadeurs du sport dans les écoles (sportifs de haut niveau, idéalement du quartier et de langue étrangère) Répertorier les athlètes
		AC34. Distribuer le livret sur les valeurs du sport et de l'olympisme aux CM2 par le PVP sport
	OO14. Identifier les dispositifs et acteurs à la Ville et mettre en lien les acteurs éducatifs avec les associations sportives pour renforcer l'offre <i>Les ressources sont nombreuses et les différents temps de l'enfant et des</i>	AC35. Cartographier les ressources et offres sportives existantes Les partager à l'échelle de l'arrondissement pour donner plus de lisibilité. Et mobiliser davantage les associations sportives des quartiers de la crèche au collège

Axes stratégiques	Objectifs opérationnels	Actions communes
AS2. (suite)	<p>jeunes bénéficient déjà d'offres sportives importantes (sport scolaire-PVP, mercredis du sport, Usep, associations et clubs sportifs, etc.). Il convient de les cartographier de façon exhaustive afin de donner mieux connaître et comprendre les parcours possibles</p>	
	<p>OO15. Développer l'apprentissage du savoir rouler (mobilités douces) <i>Le savoir rouler est de plus en plus indispensable dans un contexte d'essor des mobilités actives en ville. Cela nécessite un apprentissage dès le plus jeune âge</i></p>	<p>AC36. Développer l'apprentissage des mobilités douces, sports de glisse et de roule : -réserver 1 à 2 créneaux par semaine au stade Jules Noël (skate park) -La mobilisation des vélos disponibles à Maurice d'Ocagne permettrait de créer dans le 14e arrondissement un pôle d'apprentissage du vélo (stade /centre ressources mobilités douces Ocagne)</p>
	<p>OO16. Utiliser les terrains d'éducation physique (TEP) gérés par les espaces verts (Tous degrés) <i>La saturation des espaces sportifs (stades et gymnases) conduit à envisager l'utilisation plus importante des terrains d'éducation physique gérés par les espaces verts</i></p>	<p>AC37. Envisager la création de créneaux dédiés aux scolaires et périscolaires dans les TEP. Promouvoir les activités de pleine nature (en lien avec le parcours Développement durable)</p>
	<p>OO17. Améliorer l'accès à la natation (1er et second degré) <i>L'accès à la natation est indispensable à l'amélioration du savoir-nager, compétence incontournable pour tous les enfants</i></p>	<p>AC38. Renforcer l'apprentissage de la natation : -Développer des actions complémentaires sur le temps périscolaire en ciblant les enfants ayant échoué aux tests natation sur les temps scolaires -Renforcer le lien avec les clubs de natation pour les enfants qui en ont le plus besoin, en envisageant une affiliation prise en charge par le programme de réussite éducative -Développer les stages de natation regroupés d'élèves maternelle de différentes écoles, notamment en REP</p>

Axes stratégiques	Objectifs opérationnels	Actions communes
<p>AS3. Créer un parcours éducatif de santé pour lutter contre les inégalités sociales d'accès aux soins et pour améliorer la santé et le bien-être de tous les enfants, et lutter contre le harcèlement</p>	<p>Santé</p> <p>OO18. Renforcer les passerelles crèches - Maternelles (petite enfance / maternelle) <i>L'entrée à l'école maternelle est une étape qui occasionne des craintes et du stress pour les familles. Travailler en amont la passerelle crèche (et plus largement toutes les formes d'accueil du jeune enfant) / maternelle, permettrait de rendre plus sereine l'entrée à l'école.</i></p> <p>OO19. Traiter les espaces de mal-être et créer des espaces de bien-être dans les écoles (1^{er} degré – éventuellement 2nd) <i>L'école doit être accueillante et donc un lieu de bien-être. Pour ce faire, il s'agit d'identifier en concertation avec les enfants, les lieux qui leur posent problème afin de les améliorer et de créer, de nouveaux lieux de bien-être</i></p> <p>OO20. Prévenir le harcèlement/cyberharcèlement et les phénomènes de bande dès le plus jeune âge (tous degrés) <i>Mobiliser tous les acteurs éducatifs autour de la lutte contre le</i></p>	<p>AC39. Généraliser les passerelles. /échanges entre les crèches et les écoles pour une meilleure adaptation des enfants lors de l'entrée en maternelle Dans ce cadre, inviter aux fêtes de fin d'année des écoles, les familles des enfants en EAPE, pour les familiariser au futur établissement</p> <p>AC40. Établir dans chaque établissement un diagnostic avec les enfants sur les espaces qui leur posent problème « espace de mal-être » (voir interview des enfants de la Sibelle) et écouter leurs propositions d'aménagements</p> <p>AC41. Créer des espaces de bien-être et d'intimité pour permettre aux enfants de s'isoler, en particulier sur les temps périscolaires (type bulle zen)</p> <p>AC42. Pour prévenir le harcèlement, mutualiser et généraliser les actions menées à l'école et au collège.</p> <p>AC43. Mettre en place des actions avec les familles et au sein de l'école, pour prévenir du cyber harcèlement</p> <p>AC44.</p>

Axes stratégiques	Objectifs opérationnels	Actions communes
AS3. (suite)	<p><i>harcèlement à l'école mais aussi dans le quartier et sur les espaces numériques. Prévenir également les phénomènes de bande qui se forment dès l'école élémentaire qui peuvent contribuer à la confrontation, l'exclusion et au harcèlement.</i></p>	<p>Travailler dès la crèche à l'éducation à la non-violence, à la communication positive auprès des enfants par le biais d'interventions</p> <p>AC45. S'appuyer sur l'expertise des partenaires institutionnels (police nationale, associations...) pour intervenir dans les établissements dans un cadre préventif.</p>
	<p>OO21. Systématiser/ promouvoir des actions autour des écrans impliquant les familles (1^{er} degré, éventuellement 2nd)</p> <p><i>L'usage des écrans occupe une place de plus en plus centrale dans la vie quotidienne des enfants et présente des risques pour leur santé. La mobilisation des acteurs éducatifs et des familles permettrait de lutter contre ce phénomène de façon plus efficace.</i></p>	<p>AC46. Créer des documents communs périscolaire et scolaire, en s'appuyant sur les BCD/EPL</p> <p>AC47. Trouver de nouveaux moyens de communication afin de sensibiliser les familles aux dangers des écrans dont la généralisation des ateliers de sensibilisation aux dangers des écrans et s'appuyer sur les ressources associatives (notamment association Florimont)</p> <p>AC48. Organiser des débats avec les enfants autour de leurs pratiques numériques et leur montrer d'autres usages possibles de leurs écrans</p>
	<p>OO22. Travailler sur les compétences psychosociales des enfants)</p> <p><i>Le rapport au corps et à l'intimité est un élément déterminant de la santé des enfants et de leurs interactions sociales. Il doit faire l'objet d'une éducation dès le plus jeune âge en mobilisant toute la chaîne éducative.</i></p>	<p>AC49. Travailler sur l'intimité, sur le rapport au corps et les émotions à la crèche et sur les temps scolaire et périscolaire en lien avec les différents acteurs. et former les intervenant.e.s à partir d'un cadre commun</p>
	<p>OO23. Renforcer les actions en santé mentale dans un contexte Covid et post-Covid (Tous degrés)</p> <p><i>La crise sanitaire Covid a engendré des souffrances psychologiques et des états de mal-être chez de nombreux enfants. Elle a mis en lumière la nécessité de conserver un lien avec les familles les plus en difficulté. Elle a aussi remis la question de l'hygiène au cœur des préoccupations de la vie en collectivité.</i></p>	<p>AC50.</p> <ul style="list-style-type: none"> -Repérer les problématiques post-covid du triangle enfants-parents-professionnels -Solliciter les ressources associatives -Former les professionnels de l'éducation et les faire travailler en réseau -Faire mieux connaître les dispositifs existants de soutien et d'alerte aux parents
	<p>OO24. Faire des menus du déjeuner et des</p>	<p>AC51. Diffuser plus largement et systématiquement les</p>

Axes stratégiques	Objectifs opérationnels	Actions communes
AS3. (suite)	<p>goûters, un point d'appui pour des projets d'éducation au goût, à la reconnaissance des fruits et légumes et à l'équilibre alimentaire (1^{er} degré)</p> <p><i>La Caisse des écoles (CDE) développe des actions d'éducation au goût en lien avec les équipes périscolaires et les écoles. Il s'agit de s'appuyer encore davantage sur les menus pour faire de l'éducation au goût et à l'équilibre, un objectif partagé par toute la communauté éducative, afin de lutter contre l'obésité et le surpoids.</i></p>	<p>menus aux équipes éducatives notamment aux enseignant.es afin qu'ils.elle.s puissent les utiliser en classe</p>
	<p>OO25. Améliorer la communication avec les familles sur les questions de santé et notamment auprès de tous les parents éloignés de l'école (1^{er} et 2nd degré)</p>	<p>AC52. Organiser des rencontres entre les crèches, les écoles et les équipes de la CDE pour développer un continuum de l'éducation au goût. Essayer pour cela d'expérimenter des temps d'échanges communs</p>
	<p><i>De nombreux parents ne disposent pas de l'information nécessaire pour les questions liées à la santé de leur enfant.</i></p> <p><i>Certains parents ne participent nécessairement aux réunions d'information ou de participation. Il s'agit donc d'aller davantage vers ces parents sans les stigmatiser afin d'aborder les questions de santé de leur enfant et pour lesquelles ils jouent un rôle primordial.</i></p>	<p>AC53. Créer un réseau de parents ambassadeurs santé à l'échelle des écoles afin de privilégier une information horizontale entre pairs pour associer davantage les familles aux projets de prévention et d'éducation à la santé</p>
		<p>AC54. Créer des supports de communication sur les thématiques de la santé simples, lisibles, accessibles</p>

Axes stratégiques	Objectifs opérationnels	Actions communes
AS4. Renforcer les parcours d'accompagnement à la réussite de tous les enfants en mobilisant tous les partenaires	Réussite éducative	
	OO26. Créer un temps de concertation scolaire / périscolaire (1er degré) <i>La concertation des équipes du temps scolaire et périscolaire est indispensable pour disposer d'une vision globale de l'enfant et l'accompagner dans sa réussite</i>	AC55. Organiser une journée commune pour les projets scolaire/périscolaire communs Organiser des temps de débriefing scolaire/périscolaire autour de situations d'enfant à besoins spécifiques
	OO27. Améliorer la communication sur les dispositifs existants pour les familles (Tous degrés) <i>Il est important pour les professionnels, et a fortiori pour le grand public, d'avoir une vision d'ensemble des dispositifs de réussite éducative et d'accompagnement social.</i>	AC56. Créer un guide de la réussite de tou.te.s destiné au grand public. Ce guide sera réalisé par classe d'âge à l'échelle de l'arrondissement et du quartier en version numérique (par ex sur le site de la mairie du 14e). Envisager peut-être une version papier AC57. Organiser des mini-forums devant les écoles pour informer les familles sur les dispositifs d'accompagnement et le réseau associatif existants,
	OO28. Mieux accueillir et accompagner les familles (tous degrés) <i>Les familles qui arrivent sur le 14^e arrondissement peuvent être isolées et en méconnaissance des dispositifs d'accompagnement. En partageant mieux les possibilités d'entraide, les parents pourront trouver des ressources institutionnelles mais aussi un réseau d'entraide avec d'autres parents</i>	AC58. Développer les actions d'accompagnement à la parentalité notamment en imitant des actions de mentorat et d'entraide entre familles
	OO29. Améliorer l'accompagnement éducatif (tous degrés) <i>Le Réseau d'éducation prioritaire et le quartier politique de la ville permettent de disposer de moyens importants et ciblés dans les quartiers à la composition sociale la plus défavorisée et doivent être confortés. Ils ne</i>	AC59. Renforcer l'accompagnement à la scolarité : -déploiement d'un accompagnement éducatif lors de l'étude surveillée (mobiliser les étudiants volontaires de la Cité universitaire) -Renforcer les moyens en zone d'éducation prioritaire (Prisse d'Avenues) AC60.

Axes stratégiques	Objectifs opérationnels	Actions communes
AS4. (suite)	<p><i>permettent cependant pas de toucher les familles des autres quartiers non couverts</i></p>	Renforcer la présence du tissu associatif Porte d'Orléans
	<p>OO30. Améliorer l'inclusion de tous les enfants notamment dans l'accès aux loisirs (tous degrés) <i>L'accès aux loisirs est un droit pour tous les enfants. Une vigilance particulière doit être portée à l'accueil des enfants en situation de handicap</i></p>	<p>AC61. Améliorer la communication sur les droits d'accès aux EAPE, aux écoles et aux centres de loisirs pour tous les enfants</p> <p>AC62. Former et sensibiliser tous les professionnels à l'accueil d'enfants à besoins particuliers</p>
	<p>OO31. Favoriser l'inclusion numérique et l'éducation au numérique (tous degrés) <i>L'accès au numérique est devenu incontournable pour la plupart des démarches administratives et pour le suivi de la scolarité des enfants. Un accompagnement dédié est donc d'autant plus incontournable</i></p>	<p>AC63. Accompagner des familles éloignées du numérique pour accéder aux informations en ligne, dont l'ENT Proposer des webinaires faciles d'accès Et solliciter l'appui des associations pour du prêt de matériel (Florimont, Lorem)</p>
AS5. Mettre en place un parcours citoyen permettant aux enfants et aux adolescents de contribuer à la transition climatique ainsi qu'au développement	<p>Développement durable</p> <p>OO32. Participer à la lutte anti-gaspi : trier, recycler, réutiliser <i>Le recyclage, le tri et la réutilisation sont des pratiques de plus en plus généralisées au sein des équipes éducatives. Elles nécessitent une coordination et une mise en cohérence</i></p>	<p>AC64. Mettre en place un tri des déchets alimentaires (biodéchets) dans toutes les EM et EE et déterminer en fonction du tonnage annuel, s'il y a possibilité de mettre en place une collecte de biodéchets par la DPE Recenser les besoins en tables de tri anti-gaspi dans toutes les écoles et mobiliser les enfants sur cette thématique.</p>

Axes stratégiques	Objectifs opérationnels	Actions communes
durable	<i>et de pouvoir s'appuyer sur des ressources adaptées.</i>	AC65. Développer des goûters et des pique-nique zéro déchet et diminuer les petits conditionnements en plastique notamment à travers la généralisation des goûters collectifs en élémentaire et sur les pique-nique.
	OO33. Développer les projets de végétalisation de la crèche au collège (tous degrés) <i>Le processus de végétalisation des espaces extérieurs des établissements s'est accéléré au cours des dernières années. Il suscite des envies de la part des équipes des établissements non encore concernés. Les futurs projets pourront s'appuyer sur l'expérience des cours oasis déjà réalisées.</i>	AC66. Multiplier les projets éducatifs de végétalisation en intégrant et en formant tous les acteurs y compris les parents (voir action du CAUE à l'EM Jean Dolent) et veiller à la durabilité du projet
	OO34. Rendre les enfants acteurs des projets en lien avec la biodiversité et le DD et favoriser l'engagement de l'ensemble des équipes <i>La labellisation des établissements permet d'engager l'ensemble des équipes des établissements dans un processus de</i> <i>construction d'un projet commun. Cela nécessite un recensement des besoins et des envies avec les enfants et de promouvoir les éco-délégués.</i>	AC67. Recensement des projets DD existants sur tous les temps de l'enfant au sein d'un établissement AC68. Encourager la labellisation des établissements (E3D Eco-école voire certification Écocert, etc.) pour créer une émulation et généraliser les éco-délégués dans toutes les écoles
	OO35. Rapprocher les enfants de la nature	AC69. Doter les établissements d'équipements environnementaux : Recenser les besoins des écoles et des crèches en lombricomposteurs, nichoirs, hôtels à insectes, matériel de jardinage et les commander au PEEC (pôle éducatif enjeux contemporains) de la DASCO et au référent DD de la DFPE AC70. Favoriser les activités de pleine nature (tous degrés) sur les temps scolaire (classe en extérieur) et périscolaire (sorties coulée verte, parc Montsouris, parc de Sceaux...) pour des pratiques de VTT, course d'orientation, escalade, etc.
	OO36. Sensibiliser et former les professionnel.le.s, les enfants et les adolescent.e.s et les familles aux défis du développement durable	AC71. Former des référents et mettre à disposition des fiches actions par la DPE : Recenser les besoins auprès personnels des écoles et des Établissements d'accueil de la petite enfance
AS5. (suite)		



Axes stratégiques	Objectifs opérationnels	Actions communes
		<p data-bbox="810 322 1410 555">AC72. Formation des adultes et des 9-25 ans par l'Académie du Climat Faciliter l'accès à partir du CM1 (scolaire et périscolaire) aux actions et aux formations proposées dès la rentrée scolaire</p> <p data-bbox="810 562 1410 698">AC73. Sensibiliser les enfants aux enjeux du développement durable au Centre ressources DD Maurice d'Ocagne (Académie du Climat hors les murs)</p>